

ADMINISTRATION COMMUNALE DE BEAUFORT

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que la délibération du 16 décembre 2019, aux termes de laquelle le conseil communal a décidé d'annuler le règlement communal concernant l'octroi d'une subvention pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des sources d'énergie renouvelables du 10 novembre 2010 a été approuvée par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 24 janvier 2020.

Beaufort, le 14 février 2020

Le collège des Bourgmestre et échevins,

Camille Hoffmann

Jean-Luc Nosbusch

Emile Wies